

Lecture des articles

ART. 1

– Adopté.

ART. 2

Le Rapporteur général. Le projet de décret relatif aux comptes de l'Etat de Fribourg pour l'année 2008 mentionne, en particulier à l'article 2, qu'un fonds de relance de 50 millions destiné à faire face aux effets de la crise économique est institué, que ce fonds est alimenté par le montant prévu aux comptes 2008 et que ce fonds ne peut financer que des mesures reposant sur une base légale et qu'il est dissout à la fin de l'année 2013.

Lässer Claude, Directeur des finances. Cet article 2 constitue effectivement la base légale pour constituer le fonds. L'utilisation des montants des 50 millions doit faire l'objet d'autres bases légales. Certaines existent, d'autres seront à créer.

– Adopté.

ART. 3, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Adoptés.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 79 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempf (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 79.*

Rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008

RÉCAPITULATION

Le Rapporteur général. Pas de commentaires sur le fond, si ce n'est de mentionner la reconnaissance de la Commission de finances et de gestion pour la qualité du document.

Lässer Claude, Directeur des finances. Je transmettrai ces remerciements à qui de droit. Vous avez eu l'occasion de poser les questions qui vous intéressaient en cours de débat. Je n'ai rien à ajouter non plus.

Vote final

– Au vote final, le rapport d'activité du Conseil d'Etat pour 2008 est adopté dans son ensemble, sans modification, par 75 voix, sans opposition, ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuway J. (GR, PDC/CVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempf (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 75.*

Rapport N° 126**relatif à la votation cantonale du 8 février 2009¹**

Lässer Claude, Directeur des finances. Ce rapport est donc en relation avec les deux objets de la votation cantonale du 8 février 2009, à savoir la votation sur l'initiative législative «Ristourne d'impôts équitable pour tous» ainsi que sur le décret relatif à la contribution financière de l'Etat en faveur des communes

¹ Texte du rapport pp. 710ss.

en vue de l'introduction de la deuxième année d'école enfantine.

Je ne vais pas reprendre les chiffres qui sont indiqués; vous les avez lus. Je vous invite à prendre acte du résultat de ces votations et à prendre acte du rapport.

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

Projet de décret N° 125 relatif à l'acquisition de l'immeuble de la rue Guillaume-Techtermann 8, à Fribourg¹

Rapporteur: **Jean-Claude Schuwey** (PDC/CVP, GR).
Commissaire: **Isabelle Chassot**, Directrice de l'ins-
truction publique, de la culture et du sport.

Entrée en matière

Le Rapporteur. Le 9 avril, la commission a siégé pour traiter le message N° 125 concernant le projet de décret relatif à l'acquisition de l'immeuble de la rue Guillaume-Techtermann 8, à Fribourg. La séance a été précédée d'une visite du bâtiment principal. La visite était commentée par deux étudiants qui sont responsables du centre, appelé «Centre Fries». Etaient également présents lors de la réunion de la commission Barbara Vauthey, cheffe du Service des affaires universitaires, et M. Paul Lagast, architecte, chef de section au Service des bâtiments de l'Université. Nous avons pu visiter le bâtiment principal. C'était très intéressant de voir dans quel état se trouvait ce bâtiment. La structure de cet immeuble, construit il y a plus de cent ans, est saine. Pour le conserver en bon état et maximiser l'utilisation des volumes à disposition, des travaux d'entretien et d'aménagement sont toutefois indispensables selon le message que vous avez pu lire.

Quant au bâtiment n° 8a, réservé à l'aumônerie universitaire, il a récemment fait l'objet de travaux d'entretien à charge de l'Université et son état est jugé satisfaisant. Nous avons pu poser toutes nos questions et nous avons eu toutes les réponses que nous souhaitions. Vous avez, à la page 2 du message, les travaux qui seraient à entreprendre avant 5 ans, de 5 à 10 ans et après 10 ans, pour un montant total de 1 320 000 francs.

Le 19 janvier 2006, l'Œuvre des missionnaires laïcs a cédé à l'Université, sans contre-prestations, un droit d'emption sur la propriété. Ce droit a été conféré à l'Université jusqu'au 30 novembre 2009. C'est pour cette raison également que le canton souhaite acquérir ce bâtiment. Le prix d'achat a été fixé à une valeur de 2 millions. Le bâtiment a été taxé à plusieurs reprises et la taxation faite était à chaque fois plus élevée que le prix de 2 millions. En 2003 déjà, une expertise avait été réalisée par l'Evêché, une autre par l'Université et la dernière avait été demandée par l'Etat. C'est sur cette expertise demandée par l'Etat que le prix de 2 millions a été fixé.

La commission, unanimement, approuve l'achat de ce bâtiment et vous demande de faire de même.

La Commissaire. Je souhaite remercier le rapporteur pour son rapport complet, avec encore un élément, cela fait également l'objet d'un préavis de la CFG. J'imagine qu'il aura l'occasion de l'exprimer tout à l'heure.

Je souhaiterais, pour ma part, dans l'entrée en matière et de manière officielle, exprimer la reconnaissance de l'Etat de Fribourg à l'Œuvre des missionnaires laïcs pour sa volonté de transmettre son patrimoine à l'Etat à des fins de formation, en ayant accepté de négocier avec nous et de fixer un juste prix pour son immeuble de la rue Techtermann. Elle aurait pu, en effet, également mettre cet objet sur le marché et obtenir un prix plus élevé. Cela montre son attachement à la formation dans ce canton, en particulier aussi à l'affectation de cet immeuble qu'elle souhaite voir revenir à des fins de formation en faveur de l'Université.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Comme vous le dit le préavis N° 125 de la CFG, on vous recommande d'admettre ce projet de loi, par 7 voix et 2 absentions.

La CFG vous renvoie spécialement au tableau de la page 4 du décret, qui démontre qu'à moyen terme cet investissement est intéressant pour l'Etat.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Unsere Fraktion hat die Botschaft Nr. 125 eingehend studiert und ist einstimmig für Eintreten mit folgender Begründung: Der Kauf der Liegenschaft entspricht der Zielsetzung des Staatsrates in der Immobilienpolitik, denn die hohen finanziellen Einmietungen wären die falsche Richtung, die wir nicht unterstützen können. Der Liegenschaftspreis von 180 Franken pro Quadratmeter entspricht Gegebenheiten der Landpreise in der Stadt und dies in der Bauzone 3, beziehungsweise Schutzzone/gemischte Zone des Stadtreglements. Wir erachten es als notwendig, dass der Staat die Liegenschaft kauft, zudem es sich um geschützte Bauten (B) Gemäss Kulturgüter-Inventar handelt.

Ich habe zwei Fragen an Frau Staatsrätin: Ist es richtig, dass der Staat Eigentümer ist und mit der Universität als Nutzniesser ein Reglement beziehungsweise einen Vertrag ausarbeitet? Die zweite Frage: Werden nach der Renovation der Gebäulichkeiten diese wieder als Zentrum für Studentinnen und Studenten zur Verfügung stehen? Für unsere Fraktion muss es so sein, denn der Verwendungszweck soll bleiben und soll auch in Zukunft so sein. Mit diesen Bemerkungen wird unsere Fraktion den Erwerb der Liegenschaft und die zwei Millionen Franken einstimmig unterstützen.

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Le groupe de l'Union démocratique du centre a étudié avec intérêt le message N° 125 et est, en majorité, favorable à l'acquisition de l'immeuble situé à la rue Guillaume-Techtermann. Le prix convenu entre l'Etat et l'Œuvre des missionnaires laïcs paraît intéressant pour l'Etat compte tenu de la qualité de l'objet et de son emplacement. Nous prenons bonne note que ce bâtiment restera à la disposition des étudiants de l'Université durant 12 ans au moins et qu'au-delà de cette échéance, cet immeuble devra dans tous les cas bénéficier d'une façon ou d'une

¹ Message pp. 691ss.